

Avril
2023



LE BULLETIN DE NOS COMMUNES



NEAUPHLETTE



Infos brévalaises : pages 3 à 6



AVRIL

- Dimanche 2** : Repas des aînés
Sur invitation
12h00 - Salle des fêtes
- Mercredi 12** : Encombrants en porte-à-porte
Les hameaux de Bréval
voir page 4
- Dimanche 16** : Foire à tout
Bréval Agri - Allée de la forêt

MAI

- Samedi 6** : Concours de boules à la mêlée
Club de l'Amitié
14h00 - Terrain de pétanque
- Lundi 8** : Commémoration 1945
11h30 - Monument aux Morts
Suivi du pot de l'amitié
- WE 14-15** : American Classic Day
Parc de Bréval - Entrée Gratuite
- WE 27-28-29** : Fête de la Pentecôte

Infos neauphlettoises : pages 7 à 10



AVRIL

- Samedi 1^{er}** : Ouverture du dépôt des déchets
verts
- Samedi 22** : Début des vacances de Printemps,
Île-de-France
- Lundi 24** : 7h - Ouverture de l'Accueil de
Loisirs de Neauphlette

MAI

- Vendredi 5** : 19h - Fermeture de l'Accueil de
Loisirs de Neauphlette

- Lundi 8** : Férié - Célébration de la Victoire
du 8 mai 1945
- Mardi 9** : Rentrée scolaire
Plantations avec les élèves de
maternelle au Parc du Radon

JUIN

- Samedi 3** : De 9h à 17h - 5^{ème} Marché du Terroir
de Neauphlette

Infos communes : pages 11 à 20



Actualités

- Alerte sécheresse : P. 11
Emmaüs : P. 11
Le CEVIF78 : P. 12
Obligation déclarative : P. 13
CNI et Passeport : P. 13



Jeunesse

- Inscriptions scolaires : P. 13
SIVOS : P. 13

Accueil de loisirs

- de Neauphlette : P. 14



Interco

- SICOREN : P. 15



Associations

- UNC : P. 16
MARPA : P. 16
Club de l'Amitié : P. 16

- Bréval Agri 78 : P. 17
Secours Catholique : P. 17
ALGD : P. 17
CPE : P. 18
Tel Est Ton Gène : P. 18
BSL Escalade : P. 18
Tennis Club de Bréval : P. 19
BSL Gymnastique
et Marche nordique : P. 19
American Classic Days ... : P. 20

LA VIE DE BRÉVAL

Mairie : 3 place du Maréchal Leclerc
78980 BRÉVAL - Tél. 01 34 97 90 90

mairie-de-breval@orange.fr • www.mairie-breval.fr • villedebrevall • ville_de_brevall • appli mobile « Bréval »

Accueil du public en mairie : Lundi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 • Sur RDV les après-midis.
Permanence du maire et ouverture de la mairie les samedis 1^{er} avril 2023 et 6 mai 2023 de 9h00 à 12h00.



Mes Chers Administrés,

Suite à plusieurs signalements reçus en mairie, j'ai déposé, en date du 9 février 2023, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune de Bréval au titre de la sécheresse 2022 et des conséquences des mouvements de terrains qui ont suivi.

Dès que la réponse de la préfecture me parviendra, je ne manquerai pas d'informer tous ceux qui se sont fait connaître en mairie. Si nous obtenons un décret de catastrophe naturelle, les personnes sinistrées auront alors 10 jours pour saisir leur assurance par courrier recommandé avec accusé de réception.

Nous avons procédé à des travaux d'élagage dans notre bois. Pour des raisons de sécurité nous avons dû abattre 5 arbres qui étaient malades. Ils ont été remplacés par de nouvelles plantations. Comme je l'ai déjà dit, pour chaque arbre abattu sur Bréval, un nouvel arbre est planté.

Notre budget 2023 sera voté au Conseil Municipal du 7 avril 2023. Cette année, notre budget de fonctionnement sera très largement impacté par la hausse des coûts de l'énergie (*Fioul, électricité, carburants*) et par une hausse de notre masse salariale. Aussi nous ne dégagerons pas d'excédent de fonctionnement

sur l'année 2023, mais nous pourrions passer ce cap sans procéder à une hausse des taux d'imposition foncière, grâce aux réserves financières dont nous disposons, et au développement de notre commune, qui engendre de nouvelles recettes.

Notre maison médicale donne satisfaction à l'ensemble de ses utilisateurs : professionnels de santé et patients. Seule ombre au tableau : l'absence de médecin généraliste. Le manque de vision des gouvernements qui se succèdent depuis une trentaine d'années, leurs décisions hasardeuses, ont abouti à l'état catastrophique de l'offre médicale dans notre pays. L'Île-de-France est aujourd'hui le premier désert médical par nombre d'habitants !

Sur un registre plus léger, je vous informe que nos efforts pour fleurir Bréval, et vous offrir un cadre de vie agréable, ont été récompensés par l'obtention d'un 5^{ème} pétale dans le cadre du concours des « villages fleuris » ; nous espérons bien obtenir notre première fleur.

Avec le printemps et l'été qui s'annoncent, Bréval va vivre au rythme de ses nombreuses manifestations. Cette année l'entrée à l'American Day sera gratuite pour tous ; venez donc nombreux dans le parc municipal les 13 et 14 mai pour vivre une ambiance américaine au milieu des Harley Davidson, des concerts de rock et autres animations proposées. Une parade de plusieurs dizaines de motos et voitures américaines traversera Bréval le dimanche 14 mai à 12h00 ; un spectacle à ne pas manquer ! S'en suivra notre traditionnelle fête de la Pentecôte avec ses manèges, ses animations variées et son feu d'artifice, les 27, 28 et 29 mai !

Bon printemps à vous tous.

Thierry NAVELLO,
Maire de Bréval

Fête de la Pentecôte les 27, 28 et 29 mai 2023

Samedi 27 mai

- 14h00 → Ouverture de la fête foraine
- 21h30 → Distribution gratuite de lampions pour la retraite aux flambeaux. Rendez-vous devant la salle des Fêtes de Bréval
- 22h00 → Départ de la retraite aux flambeaux avec Batuk Nagô
- 22h30 → Spectacle - Stade Municipal
- 23h00 → Feu d'artifice musical – Thème « Disco » Stade Municipal



Dimanche 28 mai

- 15h00 → Promenade en petit train (*gratuit*)
- 17h00 → Départ dans le parc de Bréval, devant la salle des fêtes
- 20h00 → Loto de la Pentecôte – Organisateur : TEL EST TON GENE - Salle des Fêtes de Bréval – Ouverture des portes à 18h30

Lundi 29 mai

- 14h00 → Promenade en poney pour les enfants
- 17h00 → de 3 à 8 ans (*gratuit*) - Départ dans le parc de Bréval, devant la salle des Fêtes
- 14h00 → Concours de belote – Organisateur : CLUB DE L'AMITIE Bréval/Neauphlette Salle des Fêtes de Bréval Ouverture des portes à 13h30

INFOS

→ ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Atalia, Naélys BELLEC,
née le 13 janvier 2023 à Rambouillet (Yvelines)
Maxence, René, Georges FESARD DESMOTS,
né le 22 février 2023 à Vernon (Eure)

ENQUÊTES INSEE

Vous avez été nombreux à nous alerter sur des démarches potentiellement frauduleuses concernant les enquêtes INSEE.

Actuellement, il y en a 3 sur la commune et ce jusqu'en octobre dont les thèmes sont :

- Loyers et charges
- Compétences des adultes
- Conditions de vie des ménages

Ces enquêtes ne concernent pas toute notre population, mais un échantillon de personnes, et sont évolutives dans le temps.

Désormais, les enquêtes en cours sont diffusées sur notre site internet mairie-breval.fr rubrique « communication ». En cas de doute, n'hésitez pas à vérifier.

Par ailleurs, les enquêteurs doivent impérativement vous montrer une carte officielle les accréditant.

NOUVELLE GRAPHISTE-WEB DESIGNER

Graphiste indépendante

Créative et attentive aux détails

Bonjour, je m'appelle Saba Rebai, je suis Graphiste & Web designer à Bréval, Je vous accompagne au mieux dans votre communication, en créant un univers graphique à votre image et dans l'air du temps. Ensemble, nous pourrions créer votre univers de marque idéal et des visuels sur mesure adaptés à votre cible.

IDENTITÉ VISUELLE : Création de logo / Charte graphique / Cartes de visite / Papier à entête

SUPPORTS IMPRIMÉS : Affiches / Flyers / plaquettes / Livres / magazines / Packaging

SUPPORTS WEB : Visuels pour les réseaux sociaux / Maquettes de sites et applications / Newsletters / bannières / Personnalisation de site WordPress.

Rejoignez-moi



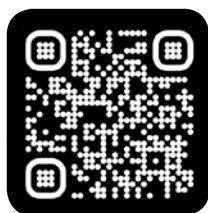
Contactez-moi

hello@bcreative.fr

07 88 24 99 67



Scannez-moi !



Directeur de la publication : Thierry NAVELLO - Rédacteur en chef : Julie FLAMAND
Commission information : Thierry NAVELLO, Maryse MAUGUIN, Julie FLAMAND
Conception : Olivier BELLET - Impression : WAUQUIER - 01 30 93 13 13

GROUPEMENT PAROISSIAL de BRÉVAL

Jeudi 6 avril : 20h30 à Dammartin-en-Serve

Vendredi 7 avril : 20h30 à Bréval

LE SAMEDI À 18h30

Messe dans une des églises du groupement paroissial :

1^{er} avril : Tilly

8 avril : Veillée pascale, 20h30 à Tilly

15 avril : Montchauvet

22 avril : Saint-Illiers-le-Bois

29 avril : Boissy-Mauvoisin

6 mai : Flins-Neuve-Église

13 mai : pas de messe le samedi

20 mai : Saint-Illiers-la-Ville

27 mai : Favrieux

CHAQUE DIMANCHE

• Messe à 9h à Bréval

• Messe à 10h30 à Dammartin-en-Serve

SAUF fête des Rameaux, dimanche 2 avril et fête de Pâques, dimanche 9 avril :

10h30 à Bréval et 10h30 à Dammartin-en-Serve.

AGISSONS, TRIONS !

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

ORDURES MÉNAGÈRES + VERRES

BRÉVAL centre :

10/04 et 24/04 • 08/05 et 22/05

Hameaux de BRÉVAL :

14/04 et 28/04 • 12/05 et 26/05

ORDURES MÉNAGÈRES + EMBALLAGES RECYCLABLES

BRÉVAL Centre :

03/04 et 17/04 • 02/05, 15/05 et 29/05

Hameaux de BRÉVAL :

07/04 et 21/04 • 05/05 et 19/05

PASSAGE DES ENCOMBRANTS

Hameaux de BRÉVAL : Mercredi 12 avril 2023

Pour rappel : Les encombrants doivent être sortis la veille de la collecte, devant votre habitation et accessibles pour les équipes... Après le ramassage de vos encombrants, n'oubliez pas de nettoyer et d'enlever les éventuels déchets restants.

Les déchets refusés à la collecte des encombrants sont : • Les pneus • Les batteries • Les pièces automobiles • Les produits toxiques, inflammables • Bonbonnes de gaz et aérosols • Les pots de peintures • Les grandes vitres • Les gabarits supérieurs à 2m50 • Les gravats.

ACTION SOCIALE

• YES+

Le dispositif se poursuit malgré l'absence de Katia qui est en stage jusqu'en avril. Nicolas puis Inès et Benjamin se sont succédés de janvier à mars à temps partiel.

293 Brévalois ont plus de 70 ans, bénéficient du dispositif et reçoivent des appels téléphoniques.

Ceux qui le souhaitent reçoivent des visites ou font des sorties à pied dans Bréval.

Nous poursuivons les séances de cinéma (*prochaines séances le 15 mars et le 12 avril*), les jeux de société à la mairie tous les vendredis de 14h à 16h.

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à vous inscrire au **07 85 92 91 37**.

Le 14 avril visite guidée du musée Maurice Denis à Saint-Germain, gratuite dans le cadre du dispositif **YES+**



• CCAS

Réunion le mercredi 15 mars pour traiter 3 demandes d'aide. Présentation de Mme Anne-Lise Bonnet, assistante sociale, aux membres du CCAS.

Le dimanche 2 avril, ce sera le traditionnel repas des Aînés à la salle des fêtes à partir de 12h.

Au menu : Kir royal et ses petits fours / Salade landaise (Magret fumé, dés de pêches, asperges et jambon fumé) / Trou normand / Suprême de pintade accompagné d'une crème champignon, pommes-de-terre, légumes de saison / Bouquet de salade / Duo de fromage / Suprême de macaron aux fraises et son coulis de fruits rouges / Café - Vin blanc - Vin rouge - Champagne.

Le tout concocté et servi par Denis Tellier, traiteur à Neauphlette, et son équipe. C'est Jean-Luc et son groupe « Les Z'1D » qui animeront l'après-midi.

• BUS PMI

Prochaines dates de passage :

Demi-journées à 13h30 : 5 avril / 3 mai / 31 mai

Journées entières : 19 avril

Pour la prise de RDV, contactez le **01 30 836 100** ou sur votre espace personnel monespace.yvelines.fr



Gratuit et sans RDV.

Prochain passage le mercredi 12 avril 2023 de 10h à 17h - Place du Tranchant

VOIRIE

Travaux décidés en 2022 réalisés en 2023 :

- Remise en état du parking de la gare
- Caniveau aux ateliers
- Affaissement à la Justice
- Plateforme de bus à la Gamacherie
- Les devis des travaux proposés par la commission voirie sont lancés
- Une étude est en cours pour la sécurisation et l'accessibilité des trottoirs au niveau de la boucherie, du traiteur et de la boulangerie
- L'un des abribus à la Butte n'est plus aux normes et doit faire l'objet d'une réfection et d'un agrandissement. À cet effet, une bande de terre doit être achetée par la commune, les démarches sont en cours.
- Un devis est en attente pour procéder à une réédition de dépliants du plan de Bréval

Travaux à venir :

- Feux tricolores devant le stade : Devis de 2 664.00 € TTC signé avec l'entreprise Magny Électricité Générale
- Affaissement à la Justice
- Gravillonnage à la Bourdonnière et la Guidonnerie

BÂTIMENT

Rénovation énergétique des logements de la Sergenterie et de la rue des écoles.

Le compte rendu de réunion avec Ingienery fait apparaître les éléments suivants :

- 9 appartements sont à rénover ; 5 à la Sergenterie dans le bâtiment collectif, 2 dans le pavillon à la Sergenterie et 2 aux écoles.



- Une étude est commandée auprès d'un cabinet agréé et spécialisé afin de nous soumettre plusieurs solutions et les chiffrer.

► FÊTES & ANIMATIONS

• REMISE DES RÉCOMPENSES :

La traditionnelle soirée des remises de récompenses a eu lieu le vendredi 10 février et a réuni une centaine de personnes dans la salle des fêtes.

Les bébés nés en 2022 et leur famille ont reçu un bon cadeau, puis nous avons remis les médailles du travail, nous avons accueilli les nouveaux Brévalois, nous avons mis à l'honneur les bénévoles qui distribuent les bulletins puis nous avons récompensé les lauréats du concours des maisons fleuries par un bon de 80€ à dépenser à l'Auberge des Roy de St-Aquilin : Mr Claude, Mme Clémencio, Mme Deryckere, Mme et Mr Herman, Mme Nadeau et Mme et Mr Paris. Un cocktail convivial a clôturé la cérémonie.



• GOSPEL

La chorale « Gospel Attitude » a été en concert dans l'église de Bréval le samedi 18 mars sous la direction de Jacky Weber. L'affiche était tellement belle que l'événement a affiché « Complet » avant même l'ouverture des portes !



200 personnes ont donc assisté à ce concert dont les chants étaient tous issus du répertoire Gospel et Negro Spirituals. Musique et humour ont rythmé cette soirée.

• MUMO

Les 27, 28 et 29 mars nous avons eu la chance d'accueillir pour la 1^{ère} fois à Bréval, le MUMO X Centre Pompidou sous la forme d'un camion articulé. L'exposition avait pour thème « Musique ! Musique ! ».

2 animatrices ont reçu 6 classes primaires les lundi et mardi puis 3 classes du collège le mercredi. Ce même jour, de 17h à 18h30, l'accès était ouvert à tous. L'animation s'est déroulée en 2 parties : 45 mn de présentation des œuvres et 45 mn de pratique artistique.

Nous espérons vivement que le camion reviendra sillonner les chemins de Bréval !

► ENVIRONNEMENT

- Des vivaces et des arbres fruitiers ont été plantés au square du Hamel (près du cimetière) et des cotonéasters autour de la croix du Hamel.
- Un nouveau parterre le long du mur de la rue Neuve a été réalisé cet hiver.
- Dans la zone « Pierreval », 36 arbres ont été plantés en mars en remplacement de ceux qui ont été coupés lors des constructions. 4 zones ont été définies : 7 érables le long de la nouvelle allée piétonne, 9 arbres fruitiers à gauche de l'allée, 9 arbres fleuries tels que : arbres de Judée, albizias, seringas... à droite de l'allée, et 11 grands arbres (chênes, frênes, châtaigniers...) dans la parcelle du fond.



- Le bois de Bréval a fait l'objet de beaucoup de travaux en février : nettoyage des ronciers, élagage des bosquets par les agents communaux. La société MG Jardin est intervenue pour la mise en sécurité du bois en procédant à l'élagage des arbres et à l'abattage des arbres morts. Ils seront remplacés prochainement.
- Les narcisses plantés en octobre dans le petit bois par les élèves de la maternelle et les CP sont sortis de terre. Les enfants sont ravis !
- Les clés des jardins partagés sont en cours de distribution auprès des locataires. Les jardiniers ont commencé les préparations de leur parcelle pour pouvoir planter et semer dès les beaux jours.
- Village fleuri : tous nos efforts environnementaux (éco pâturage, jardins partagés, parcours de santé, réfection des terrains de pétanque, abri dans le bois, allées piétonnes, replantation d'arbres, embellissement de la commune par le renouveau du fleurissement et la création de parterres aux entrées de ville...) ont été récompensés par l'obtention du 5^{ème} pétale, obligatoire l'obtention de la fleur décernée par un jury régional qui viendra en 2023.
- Le 5^{ème} pétale nous a été remis le 28 mars 2023 à Jouy-en-Josas.

Neauphlette

→ le fil des hameaux



Contact mairie : 3 rue des Loges - 78980 NEAUPHLETTE • Tél. 01 34 78 34 91 - Fax 01 34 78 00 60 • Permanences publiques (Secrétariat et Adjoints) : Lundi, mardi et jeudi de 16h à 18h
Vendredi de 15h à 17h • Mail : secretariat.mairie@neauphlette.fr - Site Web : www.neauphlette.fr - Appli : Panneapocket sur Smartphone



Mes chères administrées, Mes chers administrés,

Le printemps qui arrive va nous permettre de basculer doucement vers des mois ensoleillés et les travaux de plein air vont commencer... Le dépôt de déchets verts ouvrira ses portes le samedi 1^{er} avril, aux mêmes journées et aux mêmes heures d'ouverture que la saison passée. Pour ceux qui n'en n'ont pas encore, les cartes d'accès sont toujours disponibles dans les mairies des communes concernées.

La nouvelle déchetterie de FRENEUSE ouvrira ses portes au courant du mois d'avril ; toutefois l'ancienne déchetterie restera en service tant qu'elle ne sera pas opérationnelle.

Un nouvel employé communal a commencé à travailler à Neauphlette le 1^{er} mars : vous trouverez sa présentation dans les pages suivantes. Nous avons fait le choix d'embaucher une deuxième personne, au vu du nombre important de tâches à réaliser dans la commune, dont font partie notamment l'entretien

des espaces verts, fort développés ces dernières années, et celui du Parc du Radon, sans oublier les travaux récurrents, inhérents à une commune. Je vous demande de réserver à Éric un accueil chaleureux lors de vos rencontres dans Neauphlette !

Le lavoir a une nouvelle fois subi des incivilités : un graffiti ayant été réalisé sur l'un des murs, nous avons dû faire appel à une entreprise spécialisée pour effectuer le nettoyage. Il est regrettable que la collectivité doive dépenser de l'argent à cause d'un individu ou deux, incapables de respecter notre environnement et notre patrimoine. Aussi, j'en appelle au devoir de chacun, afin que les lieux publics soient respectés et qu'une bienveillante harmonie règne dans la vie de notre commune : c'est toujours intolérable de dépenser de l'argent pour réparer de tels agissements, qui ne devraient pas exister !

De nouveaux abris bus vont être installés aux différents arrêts qui en étaient dépourvus, nous tiendrons compte de tous les paramètres nécessaires à leur bon positionnement, et à leur bonne utilisation.

Nous venons d'être alertés par la Préfecture des Yvelines sur la période de sécheresse hivernale que nous subissons dans notre département. En conséquence, il va falloir être vigilants quant à nos habitudes de consommation d'eau et fournir des efforts, afin de préserver cette ressource naturelle vitale, dont nous avons tant besoin.

Les projets « travaux » de la commune avancent normalement ; les phases-études sont en cours de finalisation et les appels d'offres vont s'enchaîner afin d'obtenir une mise en chantier au cours de l'année 2023, notamment pour l'aménagement de la rue des prés de Launay.

La pose de l'ombrière avec sa borne de recharge électrique sera terminée cette année.

Nous allons entrer en phase de vote des budgets, et cette année encore, nous n'augmenterons pas la part communale des différentes taxes, l'état augmentant déjà les bases.

Par ailleurs, je remercie les nouveaux habitants de venir se faire connaître en mairie, afin que nous puissions leur présenter notre commune et son environnement, et leur apporter notre aide dans leurs démarches, le cas échéant !

Vous pouvez me rencontrer facilement en mairie en prenant rendez-vous.

Bien à vous,

Votre maire, Jean-Luc KOKELKA

▶ ACTUALITÉS COMMUNALES

Les missions des membres du Conseil Municipal sont nombreuses et chronophages.

Pour cette raison, il n'est pas possible à celui-ci d'assumer, tout seul et à court terme, l'organisation des manifestations dont le Comité des Fêtes, aujourd'hui dissous, s'occupait, y compris la Fête du 14 Juillet. D'autant plus que la Commission Loisirs Animation, issue du Conseil, s'occupe déjà de la mise en place d'évènements importants pour la commune.

C'est pourquoi, nous faisons appel à l'énergie et à la bonne volonté des Neauphlettois !

Si certains d'entre vous décident de s'associer pour créer une dynamique qui prendrait en charge l'organisation de moments festifs et conviviaux, la Mairie soutiendra bien sûr, toute initiative qui ira dans ce sens, comme elle a toujours soutenu les Associations (finances, logistique, administratif) !

Faites-nous signe, nous vous recevrons avec plaisir !

En attente ...

Le Dossier « Catastrophe naturelle / Sécheresse » est en cours de traitement...

Le 30 janvier 2023, le Préfet des Yvelines a accusé réception de la demande « de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour le phénomène sécheresse-réhydratation des sols pour la période du 01/01/2022 au 01/11/2022 », émise par la Commune de Neauphlette.

Nous vous informerons de la suite donnée à ce dossier dès que la Commission interministérielle aura statué.

Le TàD du Mantois, à Neauphlette !

Quoi ? Comment ? Où ?

Le Transport à la Demande est un service de transport collectif souple, dynamique et personnalisé.

Même s'il n'est accessible qu'uniquement sur réservation, c'est une mobilité adaptée aux différentes heures de la journée.

Grâce à une application sur smartphone simple d'utilisation et facile d'accès à tous, la réservation des trajets ne pose pas de problèmes.⁽¹⁾

Le TàD est ouvert à tous les publics.

Le TàD est disponible du lundi au samedi de 9 h à 17 h (sauf les jours fériés). L'inscription est gratuite sur la plateforme tad.idfmobilites.fr

Le TàD fonctionne exclusivement sur réservation.

Vous pouvez réserver :

- par téléphone au 09 70 80 96 63, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h (Coût d'un appel local)
- par internet : <https://tad.idfmobilites.fr>
- avec l'application mobile / Appli TàD Île-de-France Mobilités.

RENDEZ-VOUS SUR :

Service disponible 24h/24 et 7j/7

Appli TàD
Île-de-France
Mobilités

tad.idfmobilites.fr

09 70 80 96 63
Du lundi au vendredi
De 9 h à 18 h
(Coût d'un appel local)

COMMENT RÉSERVER ?
Réservez dès à présent pour un voyage effectué d'ici 1 heure jusqu'à 1 mois

Sur la plateforme d'Île-de-France Mobilités dédiée au Transport à la Demande et sur laquelle vous pouvez :

1. créer votre compte
2. réserver votre trajet*
3. suivre votre TàD en temps réel
4. évaluer votre trajet

* à partir d'un mois à l'avance et jusqu'à 1 heure avant le départ

QUAND RÉSERVER ?
À partir d'un mois à l'avance et jusqu'à 1 heure avant le départ

Le TàD est à réserver pour un voyage à effectuer dans l'heure (sous réserve de disponibilité) ou jusqu'à un délai d'un mois.

Le TàD vous cherche à un arrêt proche de chez vous. À Neauphlette, les arrêts sont au Coignet, Rue de Launay, à La Couarde, à l'Église, à La Haie Montaise, à Launay, aux Loges, à La Mare Nogris, à La Puce, ou à Bréval, entre autres, à la Gare, Place du Tranchant (Mairie).

Le TàD vous emmène jusqu'aux différents points d'intérêt du territoire : les gares SNCF ou gares routières, les équipements culturels ou sportifs, les centres commerciaux ou parcs d'activités, les administrations ou hôpitaux.⁽²⁾ Si vous souhaitez voyager encore plus loin, vos lignes de bus et de train prennent le relais grâce à votre titre de transport régional.

Le TàD vous ramène si vous souhaitez effectuer un trajet retour d'un point d'intérêt à l'arrêt de votre choix. Il suffit d'effectuer une réservation différente.

Le TàD est utilisable avec votre titre de transport Région Ile de France, c'est-à-dire tous les forfaits Navigo et les tickets individuels.⁽³⁾ La validation de votre titre de transport vous sera demandée à la montée du véhicule.

⁽¹⁾ Conditions générales d'utilisation disponibles sur : <https://tad.idfmobilites.fr>

⁽²⁾ Les 51 destinations sont consultables sur : <https://tad.idfmobilites.fr>

⁽³⁾ Liste des titres de transport dans le paragraphe « Forfaits & Tickets » / rubrique « Titres et Tarifs » du portail régional www.iledefrance-mobilites.fr

Bonjour Éric, Bienvenue !



Vous êtes arrivé le 1^{er} mars à Neauphlette, pour compléter l'Équipe des services techniques. Les Neauphlettois sont curieux de savoir qui vous êtes !

Je m'appelle Éric Hardy, j'ai 51 ans, je suis Houdanais d'origine, et j'habite Tilly depuis 22 ans.

Je suis marié et papa d'une fille de 10 ans.

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai obtenu un Bac Pro maintenance industrielle, et après quelques mois en usine et le service militaire, je suis entré au Golf de Civry La Forêt comme jardinier.

J'y suis resté 18 ans, pendant lesquels, grâce à l'expérience des anciens, j'ai beaucoup appris du travail dans les Espaces Verts. J'avais des connaissances en mécanique et en maintenance, mais travailler dans une équipe de 10 personnes sur un domaine de plus de 120 ha, avec une rivière, a été très formateur et très intéressant.

Et en 2014, vous avez été embauché à Tilly ?

Oui, j'y habitais et l'agent communal a pris sa retraite. Cela n'a pas été un problème pour moi de travailler où je résidais. Le fleurissement était inexistant ; avec un adjoint, nous nous sommes lancés dans le Concours en 2015, pour obtenir le 5^{ème} pétale en 2021. En 2019, année du 4^{ème} pétale, j'ai été élu MEILLEUR JARDINIER ! Cela a été un moment fort, et j'ai été heureux de porter l'élan de la commune vers l'obtention du 5^{ème} pétale, qui ouvrait les portes vers la 1^{ère} fleur, en 2022...

Résultat...?

À cause d'un malentendu, nous n'avons pas obtenu cette fleur. J'en ai été très déçu !

Et... pourquoi Neauphlette ?

En fait, chaque fois que j'ai eu l'occasion d'y passer, le cadre de vie, le fleurissement de Neauphlette me donnaient envie ! En plus, je souhaitais du changement au bout de 8 ans.

50 ans, c'est l'âge des nouveaux défis !

Comment voyez-vous l'avenir ?

Je souhaite participer activement aux efforts de l'Équipe pour faire encore progresser Neauphlette dans la réalisation de ses projets : mettre au service de la commune toutes mes compétences en fleurissement, en bricolage et en mécanique en donnant le meilleur de moi-même : tel est mon but ! Aujourd'hui, c'est le début, je dois prendre mes repères. Le démarrage est bon, je suis volontaire, je ne suis pas un gars compliqué. Je n'imagine pas travailler autrement !



Pour finir, Éric, une petite touche plus personnelle : que faites-vous de votre temps libre ?

Vous allez rire : je bricole et je jardine ! Et, bien entendu, je profite de ma famille !

J'aime aussi le foot (en spectateur !), les voyages...

Merci Éric! Nous sommes ravis de vous accueillir ! Nous comptons sur votre collaboration efficace !

Les espaces verts sortent de l'hiver avec ...

... 2 bonnes nouvelles !

Nous avons été heureux d'accueillir notre nouvel agent technique, Éric Hardy, le 1^{er} mars. En effet, le programme de fleurissement s'annonce chargé et les tâches à accomplir sont variées... et nombreuses !

Le résultat du concours du « Label Villages Fleuris » a été annoncé : Neauphlette a obtenu le 5^{ème} pétale, le Trophée « Cœur de village », le Trophée du thème « Vivaces, graminées... ». Et cerise sur le gâteau : le Prix de la Société d'Horticulture des Yvelines !

Quatre distinctions du département des Yvelines, nous sommes ravis ! Nous partageons cette reconnaissance avec nos agents communaux que nous remercions, car ils font le maximum pour répondre aux objectifs de la Commission Espaces Verts. Que les administrés qui nous donnent un coup de main ou entretiennent leurs abords le soient aussi !



Petit message du jury : « Votre commune a également été sélectionnée pour recevoir le **Prix de la Société d'Horticulture des Yvelines**, partenaire du Label, pour le charme de votre village, son fleurissement durable et de bon goût, et ses 9 hameaux harmonieusement mis en lumière. Ces distinctions récompensent les efforts déployés pour un environnement de qualité qui contribue directement à l'attractivité de votre commune. Transmettez nos félicitations aux jardiniers et à tous les acteurs qui concourent à l'embellissement de notre territoire ! »

Ce 5^{ème} pétale nous ouvre les portes du Concours régional en vue de l'obtention de la 1^{ère} fleur. La Remise des prix aura lieu le **MARDI 28 MARS 2023** à Jouy-en-Josas.

Nous souhaitons vraiment que vous tous, chers administrés, soyez aussi emportés par l'élan impulsé par ce 5^{ème} pétale ! Si vous aimez jardiner, planter, semer, si vous avez la main verte, ou juste envie d'apporter votre touche dans nos massifs, rejoignez-nous !

Nous serons tous fiers de voir apposer sur nos panneaux cette première fleur régionale que nous avons souvent vue... ailleurs !

ON VOUS ATTEND !

Pour la Commission espaces Verts : **Martine**

Commission de l'Action Sociale

Beaucoup d'activités à la Commission de l'Action sociale !

La Commission prépare activement le repas des aînés du 26 mars, avec 82 convives pour un repas en musique ! Reportage dans le prochain bulletin !

Nous avons fait la connaissance de notre Assistante Sociale de secteur, nouvellement arrivée, suite à un redécoupage des secteurs par le Département. Pour un RDV, s'adresser en mairie. Il est par ailleurs prévu d'étudier l'organisation de permanences de proximité, en mairie de Neauphlette.

La Commission organise un « atelier floral » pour le 30 mars prochain.

Il n'est pas directement lié à la Commission de l'Action Sociale, mais c'est bien à Neauphlette que le **Collectif VIF 78** a vu le jour.

Son but est d'apporter toute **aide aux femmes victimes de violences** !

Culture Loisirs Animation

demandez le programme

pour 2023 !

La commission s'est réunie et annonce les animations proposées, dans les prochains mois :

- **Le samedi 3 juin 2023** : ce sera la 5^{ème} édition du **Marché du Terroir** : au pied du clocher, les producteurs et les artisans locaux vous donnent rendez-vous pour vous proposer leurs produits et savoir-faire.
- **Le mercredi 21 juin 2023** : c'est la **Fête de la Musique**, avec animation musicale au Parc du Radon ; plus d'informations dans le prochain bulletin.
- **Le samedi 2 septembre 2023** aura lieu la **Fête du Village, 2^{ème} édition !**
- **Le samedi 14 octobre 2023** : **4^{ème} Marché d'Automne**
- **Début 2024** : un projet théâtre se met en place...

MARCHÉ DU TERROIR DE NEAUPHLETTE

5ÈME ÉDITION

Marché du Terroir

MANGEONS MIEUX CONSOMMONS LOCAL

Samedi 3 juin 2023 de 9h à 17h30

Au pied du clocher de Neauphlette (parking de la mairie)

Avec la participation de nombreux producteurs et artisans locaux

Organisé par la Mairie de Neauphlette et sa Commission Loisirs Animation



Validé par le « Pôle Services à la Population » de la CCPIF, il suscite déjà beaucoup de réactions positives, de contacts et d'activités !

Merci de diffuser largement ce N° de téléphone d'urgence :

06 95 53 49 41. Il peut sauver une vie !

Plus d'infos dans les pages communes Bréval/Neauphlette

COLLECTIF D'ENTRAIDE Violences IntraFamiliales 78

CONTACT en CAS d'URGENCE : CEVIF78 / 06 95 53 49 41

Référente/communication :

Martine Bourgeois, Éluë à Neauphlette.

Contact : m.bourgeois@neauphlette.fr

Les Vœux du Maire

Dans un contexte difficile, Neauphlette résiste !

Lors de la Cérémonie des Vœux, M. Le Maire qui recevait, outre notre Sénateur Sophie Primas, Monsieur le Sous-Préfet, les Élus, les personnels administratifs et techniques de la commune et de la CCPIF, a certes exposé tout ce « *qui ne va pas* » dans notre pays, mais il a surtout souligné et passé en revue toutes les réalisations effectuées à Neauphlette en 2022 : Le Parc du radon, la réduction de la vitesse, les Apéros des Hameaux, la Fête du Village nouvelle formule, les Marchés du terroir, les économies d'énergies, les réfections de voiries (*poste financièrement très important*)... Il a par ailleurs évoqué les projets de Neauphlette pour 2023 : la voirie au hameau de Launay, la construction d'un dojo (*en partenariat avec la CCPIF*), la poursuite du fleurissement et de l'amélioration du cadre de vie, sans oublier la reconduction des animations, telles que les Marchés du Terroir !

Puis ce fut la remise des Médailles du Travail : les médaillés présents ont reçu leur diplôme, et la mairie leur a offert la médaille de la commune, comme le veut la tradition. Grand or : Sylvie Liège et Philippe Mareul ; Vermeil : Emmanuel Thibault et Marc Bouriette ; Argent : Massimo Aganippe, Kelly Riou, Guillaume Chardon, Paul-Mathieu Luciani et Bruno Gojard.

Cette médaille a d'ailleurs aussi été remise à Michel Douté qui, bien que n'habitant pas à Neauphlette mais à Gilles, a le grand mérite, lors de ses balades à vélo, de ramasser tout ce qu'il peut, de déchets et de papiers gras qui jonchent nos à-côtés ! Un grand MERCI à lui !



La Centenaire et la Sénatrice.



Une partie du public ...



... et une partie du Conseil.



Les médaillés du travail.



Anne notre secrétaire et Severine notre factrice.

Anne, notre secrétaire de Mairie et Séverine, notre factrice, ont, elles aussi, été saluées pour leur professionnalisme et leurs sourires.

Enfin, M. Le Maire a profité de cette occasion pour présenter Sonia Elotmany, Présidente de l'Association *Les Mamans du Ciel*, basée à Neauphlette, qui œuvre avec efficacité et empathie pour le bien-être et le soutien des enfants dont les mamans (*et/ou les papas*) ont péri dans des circonstances criminelles et brutales.

Comme le veut la tradition, après tous ces exposés très sérieux, un vin d'honneur a permis d'échanger dans la convivialité !



Le mot de la Rédac'

Chères lectrices, chers lecteurs de Bréval et de Neauphlette,

Un an déjà que la nouvelle version de notre bulletin a vu le jour ! De mois en mois, grâce aux évolutions qui contribuent à rendre cette formule plus vivante et plus colorée, les trois chapitres : « **BRÉVAL** », « **NEAUPHLETTE** » et « **INFORMATIONS COMMUNES** », deviennent de plus en plus conformes à ce que nous voulons partager et à ce que vous en attendez ! C'est avec satisfaction que nous avons accueilli vos observations positives.

N'oubliez pas de consulter par ailleurs TOUS les autres supports d'information et de communication que nous mettons à votre disposition : sites WEB, applications mobiles, réseaux sociaux, affichage communal... **Bonnes lectures !**

Les « rédac 'chefs » :

Martine Bourgeois
Adjointe au Maire de Neauphlette
Responsable de la Communication

Julie Flamand
Adjointe au Maire de Bréval
Responsable de la Communication

➤ L'alerte sécheresse - Niveau 2, concerne Bréval et Neauphlette

La zone Centre du département des Yvelines, dont nous faisons partie, est entrée en situation d'alerte pour les usages de l'eau.

Le Préfet des Yvelines a fixé des mesures obligatoires de limitation des usages de l'eau dans cette zone du département et demande à l'ensemble des usagers d'adapter leurs pratiques pour un usage parcimonieux de l'eau.



Certaines mesures de restriction sont désormais obligatoires sur le territoire de cette zone.

Quelques exemples :

- ➔ Arrosage des pelouses, massifs fleuris : **Interdit entre 11h et 18h**
- ➔ Arrosage des jardins potagers : **Interdit entre 11h et 18h**
- ➔ Arrosage des espaces verts (arbres, arbustes, haies, etc.) : **Interdiction, sauf plantations (arbres et arbustes plantés en pleine terre) de moins de 1 an**
- ➔ Remplissage et vidange de piscines privées : Interdiction de remplissage sauf remise à niveau et premier remplissage si le chantier avait débuté avant les premières restrictions

Plus de renseignements sur les sites des Mairies et sur le site de l'information sécheresse du Gouvernement « **Propluvia** » : <https://propluvia.developpementdurable.gouv.fr/propluviapublic>

➤ Emmaüs : travail, convivialité et lutte contre l'exclusion

Les communautés Emmaüs sont des lieux d'accueil « sans condition » et de solidarité. Le mouvement Emmaüs compte 122 communautés en France.

Celle d'Emmaüs Dennemont en fait partie. Elle accueille et héberge 35 compagnes et compagnons dont 2 couples avec 3 enfants.

Comme l'a toujours défendu le fondateur, l'Abbé Pierre, depuis plus de 70 ans, l'activité de récupération, de tri et de revente d'objets permet aux communautés de vivre sans aucune subvention de l'Etat. Ainsi, au travers des objets collectés, les compagnes et compagnons retrouvent leur dignité par le travail dans différents ateliers, aidés par des bénévoles.

Deux moyens pour collecter : directement à Follainville Dennemont ou à domicile chez les particuliers.

Si nécessaire, la communauté dispose d'un camion qui se déplace gratuitement :

prendre RDV au 01 30 92 05 31

ou par mail : emmausdennemont.standard@gmail.com



Une fois récupérés, les objets sont triés et valorisés pour alimenter les salles de vente où le public peut acquérir toutes sortes d'objets à prix solidaire. Ainsi, ils achètent utile, contribuent à combattre la misère, et permettent à la communauté d'assurer son fonctionnement en toute indépendance.

Les communautés sont des lieux de convivialité où tous sont invités à faire vivre la solidarité humaine et à participer au combat contre l'exclusion des plus démunis et à la lutte anti-gaspi !

Le CEVIF78, le Collectif d'Entraide Violences IntraFamiliales78

Le CEVIF78, le Collectif d'Entraide Violences Intra Familiales78 vous invite à retenir et diffuser son N° de téléphone : **06 95 53 49 41 !**

Un seul numéro qui apportera une aide immédiate aux femmes et aux familles victimes de violences Intrafamiliales.

C'est un fait : les situations de violences intrafamiliales touchent également les zones rurales. Or, leurs habitants sont souvent éloignés des structures existantes : les femmes et les familles victimes sont très désemparées pour demander de l'aide. Les Mairies, dans les zones rurales, sont malheureusement souvent prises au dépourvu pour répondre à ces urgences.

Ce collectif nouvellement créé **n'est pas une « association d'aide aux victimes »**. C'est un réseau social d'entraide composé de professionnel(le)s qui unissent leurs relations et leurs moyens pour réagir rapidement aux situations d'urgence dans lesquelles les associa-

tions et les structures existantes ont des difficultés à avoir la réactivité nécessaire : nuit, WE, logements de secours complets, « liste d'attente » etc...

Ces professionnels sont bénévoles et de tous horizons : *juriste spécialisée dans les VIF, avocat, élue, chauffeur de taxi, commissaire de justice, médecin agréé, psychologue, hébergeurs et aussi une spécialiste en self-défense, boxeuse 10 X championne de France, et autres...* Ils interviennent immédiatement dès le signalement : taxi, prise en charge médicale, judiciaire, administrative, psychologique etc.

Le but est de compléter les structures institutionnelles, quand le danger, la détresse et l'angoisse nécessitent une décision urgente, mais pas de s'y substituer.

TOUS, Élus, Mairies, CCAS, administrés, enseignants, médecins, associations, faites connaître le CEVIF78 !

**Merci d'afficher, de communiquer ce N° de téléphone :
*il pourrait sauver une vie !***

La réalité nous l'apprend (presque) tous les jours !

**Le Numéro de téléphone 06 95 53 49 41
est opérationnel en permanence.**



COLLECTIF D'ENTRAIDE Violences IntraFamiliales 78

La violence peut être verbale, morale, psychique, physique, sexuelle, économique, et même « manipulation mentale ». Elle engendre des souffrances pour la victime, mais aussi pour la famille : les enfants ne sont jamais épargnés, car ils voient ou entendent tout... La violence se banalise par peur des représailles, par souci de tout perdre, mais aussi par manque d'informations ou de soutien...

LE COLLECTIF D'ENTRAIDE VIF 78, C'EST QUOI ? C'EST POUR QUI ?

Devant le nombre croissant de situations alarmantes et face à une réactivité fréquemment différée par la charge administrative des organisations institutionnelles face aux situations d'urgences, un collectif a été créé pour **apporter une aide immédiate aux familles victimes de violences intrafamiliales situées sur le territoire de la CCPIF.**

LE COLLECTIF D'ENTRAIDE VIF 78, C'EST QUI ?

Se sont rallié(e)s à cette cause, des professionnel(le)s sensibles à la cause des violences faites aux femmes (et aux enfants) qui, bénévolement, participent à ce réseau de soutien et d'accompagnement aux victimes.

LE COLLECTIF D'ENTRAIDE VIF 78, C'EST POUR QUOI FAIRE ?

- Placer les victimes à l'abri dès la dénonciation des violences
- Répondre aux situations d'urgence en apportant un soutien moral, matériel, et administratif (taxi, psychologue, avocat, médecin etc...)
- Accompagner lors des démarches (dépôt de plaintes, audiences judiciaires...)
- Mettre en place un réseau de partenaires engagés dans la lutte contre les
Violences Intra Familiales

Et, à moyen terme, organiser des interventions de préventions auprès des collèges, lycées, institutionnels...

CONTACT en CAS d'URGENCE : CEVIF78 / 06 95 53 49 41

Référente/communication CEVIF78 : Martine Bourgeois, Éluë à Neauphlette.

Contact : m.bourgeois@neauphlette.fr

> 2023 : nouvelle obligation déclarative impôts

Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023.

Cette obligation déclarative concerne tous les propriétaires, particuliers et entreprises, de biens immobiliers à usage d'habitation :

Cette déclaration est à réaliser en ligne :
sur « **Gérer mes biens immobiliers** » à partir de votre espace du site impots.gouv.fr
>>> **Impérativement avant le 01/07/2023.**

Comment effectuer la déclaration ? Tous les propriétaires doivent pour chacun de leurs locaux indiquer à quel titre ils les occupent et, s'ils ne les occupent pas eux-mêmes, déclarer l'identité des occupants et la période d'occupation à compter du 1^{er}/01/2023.

Pour faciliter cette nouvelle démarche, les données d'occupation connues seront pré-affichées. Par la suite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

> Carte Nationale d'Identité et Passeport

Les mairies de Bréval et Neauphlette ne sont pas habilitées à établir des documents d'identité tels qu'une carte nationale d'identité ou un passeport.

Pour consulter la liste des mairies habilitées, rendez-vous sur le site internet de la Préfecture des Yvelines : yvelines.gouv.fr/Démarches.

Afin de préparer au mieux votre dossier, nous vous conseillons d'effectuer votre pré-demande via le site internet suivant : <https://ants.gouv.fr/>

ATTENTION : De nombreux sites internet payants sont proposés pour effectuer cette démarche. Nous vous rappelons que cette dernière **est entièrement GRATUITE**, sauf cas particulier où l'achat d'un timbre fiscal est nécessaire.

Petit conseil : l'adresse internet doit commencer par <https://> et se terminer par [.gouv.fr](https://ants.gouv.fr/)



> Inscriptions scolaires

Que vous soyez nouvel habitant de Bréval ou Neauphlette ou que votre enfant ait 3 ans : pensez à la rentrée scolaire de septembre !

Voici la liste des documents à transmettre à votre mairie de domiciliation :

- Livret de famille (toutes les pages)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Certificat de radiation de l'école précédente (le cas échéant)
- Un numéro de téléphone et une adresse mail valides
- Préciser si votre enfant mangera ou non à la cantine

> **SIVOS Bréval - Neauphlette**
4 bis rue des Écoles - Tél. 01 34 78 01 52
Mail : sivosbrevalneauphlette@orange.fr

Secrétaire du SIVOS : Julie BOUTEL

Le SIVOS recherche un agent polyvalent pour quelques heures par semaine.

Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer CV + lettre de motivation par mail à : sivosbrevalneauphlette@orange.fr

◆ SERVICES PÉRISCOLAIRES

Pour prendre rendez-vous :


téléphoner au **01 34 78 01 52** ou envoyer un mail à sivosbrevalneauphlette@orange.fr - MERCI.

En cas d'urgence pour joindre un personnel du périscolaire (ex. : retard pour récupérer un enfant) :

06 84 11 83 41

Pour déposer le dossier de votre enfant, vous avez 3 possibilités :


- Venir à votre mairie de domiciliation aux heures d'ouverture
- Déposer votre dossier dans la boîte aux lettres de votre mairie
- Ou envoyer tous les documents par mail :
Bréval : nicolas.laurent78980@orange.fr
Neauphlette : secretariat.mairie@neauphlette.fr

 Pas de permanence téléphonique SIVOS les mercredis et vendredis. Uniquement les lundis, mardis et jeudis toute la journée.

Les inscriptions, modifications ou radiations pour le service de cantine, de garderie ou d'étude doivent se faire avant le 20 de chaque mois au : servicesperisivosbn4@gmail.com

En cas de maladie de votre enfant, il n'est pas possible de décommander un repas le jour même ; cependant, vous pouvez décommander les repas des jours suivants en téléphonant avant 10h.

NB : Il est impossible de décommander le repas du jeudi la veille, car le personnel SIVOS n'est pas présent le mercredi.

 Il ne suffit pas de prévenir l'enseignant de l'absence de votre enfant : il faut également prévenir le SIVOS pour que les repas ne vous soient pas facturés.

Tarification : Le comité syndical s'est réuni le jeudi 16 mars pour valider les dossiers d'inscription.

⚠ Le renouvellement ne se fait pas automatiquement : Vous devez compléter et renvoyer les dossiers au secrétariat du **SIVOS avant le 30 juin 2023**. Les dossiers peuvent être retirés au SIVOS ou téléchargés sur le site des mairies.

Depuis plusieurs années, les tarifs étaient inchangés, et à la rentrée 2019 une baisse de 5% avait été appliquée car le mode de calcul avait été modifié afin de favoriser

les familles : en effet les familles sont depuis facturées sur **service fait** (présence de l'enfant décomptée par 1/2 h et non plus à la journée afin d'ajuster au mieux le coût de la garde pour les familles).

Malheureusement avec l'inflation galopante et les coûts de l'énergie en hausse constante, nous sommes contraints d'en répercuter une partie sur la participation des familles et d'augmenter légèrement les tarifs périscolaires pour l'année 2023 /2024.



TARIF 2023 /2024

CANTINE

Le 1^{er} et 2^{ème} enfant

Forfait 4 repas / semaine 4,81€ par jour

Forfait 3 repas / semaine 4,96€ par jour

Forfait 2 repas / semaine 5,12€ par jour

Forfait 1 repas / semaine 5,27€ par jour

À partir du 3^{ème} enfant

Forfait 4 repas / semaine 2,41€ par jour

Forfait 3 repas / semaine 2,48€ par jour

Forfait 2 repas / semaine 2,56€ par jour

Forfait 1 repas / semaine 2,64€ par jour

Plan accueil individualisé (PAI) 2,41€ par jour

Repas ponctuel : 5,53 €

TRANSPORT

Transport A : 140€ par an

Transport B : 30€ par an

ÉTUDE

Forfait 4 études / semaine : 2,81€ par jour

Forfait 3 études / semaine : 2,81€ par jour

Forfait 2 études / semaine : 2,81€ par jour

Forfait 1 étude / semaine : 2,81€ par jour

PÉRISCOLAIRE

Forfait péri : 0,91€ pour 30 mns

➤ Enfants bien accueillis à l'Accueil de Loisirs de Neauphlette !

ALSH / Vacances scolaires : Session hiver 2023

Direction : **Carole Martin**

À l'heure de la parution du bulletin, nous n'avons pas les chiffres définitifs de fréquentation.

202 journées enfants étaient prévues, avec une forte prédominance des maternelles : 142 sur les 2 semaines, par rapport aux 60 élémentaires.



Les enfants ont pratiqué de nombreuses activités manuelles, sur le thème de l'hiver, avec par exemple, des fresques polaires pour les petits, des boules à neige pour les grands, ainsi que des tableaux de perles à repasser.

Les enfants sont aussi beaucoup sortis au Parc du Radon, et dans les bois aux alentours. Ils ont passé une journée à Buchelay au parc Royal Kid, et pour clôturer la session, une « vraie » séance de home-cinéma a été organisée, en pyjama, sur coussins, avec pop-corn ! Et... pourquoi ne pas faire des pop-corn maison la prochaine fois avec le maïs de Neauphlette ?

Merci à Alain qui est allé faire quelques photos.

Tous les parents rencontrés sont satisfaits des activités, de l'ambiance et de l'animation. Les enfants ravis demandent à leurs parents de venir les chercher le plus tard possible !



ALSH/Mercredis :

Guillaume, référent de l'Accueil de Loisirs du mercredi a participé à une réunion avec notre nouvelle interlocutrice de la Ligue, Nadya Hellal. Comme pour les vacances, la prédominance des petits s'accroît. 33 à 38 enfants sont prévus par mercredi jusqu'en juillet.

La capacité d'accueil de la salle est limitée à 40 enfants : c'est pourquoi, nos deux communes se sont mises d'accord pour « déménager » le Centre de Loisirs dans les locaux des écoles de Bréval à la rentrée de septembre. Ce changement permettra d'accueillir un nombre plus important d'enfants, afin de correspondre aux besoins des familles. Une réunion est prévue avec la Ligue de l'Enseignement pour mettre en place cette nouvelle organisation. Les familles concernées seront évidemment informées.

En ce qui concerne l'Accueil de Loisirs des vacances, son lieu est inchangé : il reste à la salle des fêtes de Neauphlette.

Seul point négatif : nous avons été obligés de demander à La Ligue de communiquer avec les parents pour signaler des **problèmes de circulation et de stationnement le matin et le soir : le parking situé devant la mairie de Neauphlette n'est pas un dépose-minute !**

Les voitures en double-file n'ont pas été rares... ! Nous faisons appel au civisme et à la responsabilisation des familles, la circulation simultanée des enfants, des véhicules et des cars étant difficilement compatible sur la route ! Le parking du clocher est à 30 mètres. **Merci !**



Interco

SICOREN

◆ **Le SICOREN est le syndicat qui gère le Gymnase du collège de Bréval. Ce Syndicat regroupe 15 communes dont Bréval et Neauphlette.**

Depuis plusieurs années, vos élus déplorent le manque d'action du bureau de ce syndicat et tentent de faire avancer les choses malgré tout. La visite périodique du gymnase par la commission de sécurité s'est tenue le 21 février dernier : elle s'est conclue par un **AVIS DÉFAVORABLE**, assorti d'un rappel des prescriptions existantes (depuis 2019) et de nouvelles remarques.

Dans ce contexte de récurrence et de non amélioration, le Maire de BRÉVAL a pris un « **Arrêté de fermeture temporaire** » de l'établissement, le temps que les non-conformités émises soient levées (différents travaux à effectuer) et constatées par une contre-visite de la commission de sécurité.

Après la démission pour raisons de santé du président du SICOREN, un nouveau bureau a été élu lors de la réunion du lundi 6 mars. Sous l'impulsion du nouveau président, une vraie dynamique se met en place et plusieurs plans d'actions vont être lancés à court et moyen termes pour résoudre les différents problèmes constatés dans cet équipement, indispensable à nos collégiens et aux associations sportives.

Les premières actions sont amorcées. Elles permettront de lever le plus rapidement possible les anomalies soulevées par la commission de sécurité et de rouvrir le gymnase dans des délais raisonnables.

Au fur et à mesure de son avancée, nous vous informerons de la suite de ce dossier qui nous tient particulièrement à cœur.

Vos représentants Bréval et Neauphlette au SICOREN



Associations

UNC BRÉVAL – NEAUPHLETTE SAINT-ILLIERS-LE-BOIS

Suite au décès de son Président **M. Mondet**, l'UNC recherche des personnes bénévoles pour former un nouveau bureau.

Si vous êtes intéressés, nous vous remercions de contacter le **06 76 07 57 67**.



**Les résidents se sont régalés
au cours des derniers mois...**

- Grâce à la visite de la chocolaterie Colas à Maule, la fabrication des chocolats n'a plus de secrets pour les résidents. Cette visite leur a également réveillé les papilles, avec la dégustation d'excellents chocolats !



- La Chandeleur a été l'occasion de cuisiner, puis de déguster des Bottereaux (*spécialité de fritures du sud de Nantes*).



- Mardi gras, les résidents ont été invités chez les enfants d'une résidente, qui leur avaient concocté d'excellentes crêpes.... **Merci !**

OFFRE D'EMPLOI

Dès à présent, la MARPA recherche un agent polyvalent, pour effectuer des remplacements. Le travail est composé de différentes tâches : ménage, repassage, cuisine, animation. L'agent est soit « du matin », soit « du soir » selon le planning établi. Il travaille un week-end sur deux.

Si vous êtes intéressés, merci de téléphoner au **01 34 78 03 39** ou d'envoyer votre candidature à : marpa.breval@hotmail.fr.



Bréval-Neauphlette

Programme des activités pour les mois d'avril et mai 2023

RANDONNÉES PÉDESTRES

Lieux de rendez-vous :

- parking du cimetière pour la grande rando du lundi et du mardi.
- parking de la salle des fêtes, pour la petite rando et la promenade le lundi.

Heures de rendez-vous :

- 13h15, départ 13h30 - 1^{er} lundi du mois
- 13h45, départ 14h00 - 3^{ème} lundi du mois
- 08h15, départ 08h30 - mardi rando à la journée



Lundi 3 avril 2023 - 1 circuit PR : Vallée de la Taupé 1 circuit GR Gommecourt

Mardi 11 avril 2023 - rando journée + pique-nique (*lendemain de Pâques*) : Autour de Richebourg

Lundi 17 avril 2023 - Promenade : Mulcent : visite fabrication caviar

Lundi 1^{er} mai 2023 - Lundi 1^{er} mai 2023 : férié

Mardi 9 mai 2023 - rando journée + pique-nique : Acquigny / visite des jardins du château

Lundi 15 mai 2023 - Promenade : Bois de Bizy

Inscription obligatoire auprès de Maryse MAUGUIN
Tél. 06 83 38 19 01 ou par mail : marmaug@gmail.com

CONCOURS DE BELOTE

Vendredi 14 avril 2023 - Inscriptions à partir de 20h00. Salle des fêtes de NEAUPHLETTE.

Concours de belote du lundi de la Pentecôte, **le 29 mai 2023**. Salle des fêtes de BRÉVAL. Inscriptions à partir de 13h30, début du concours 14h00

BOULES À BRÉVAL (*Concours à la mêlée*)
Le samedi 6 mai 2023

Sur les terrains du Bois à BRÉVAL.
Inscriptions à 13h30 – Début du concours 14h.
(Chaque participant repartira avec un lot).



FOIRE À TOUT / VIDE-GRENIERS

Buvette / Restauration sur place



DIMANCHE 16 AVRIL 2023
Allée de la Forêt - 78980 BRÉVAL

5€ le mètre linéaire

Télécharger le formulaire sur : www.mairie-breval.fr
Renseignements et inscriptions : 07 85 92 91 37



« Nous ne pouvons pas aider tout le monde mais tout le monde peut aider quelqu'un » et c'est ce que vous avez encore fait lors de notre collecte fin mars 2023, malgré la conjoncture actuelle qui est plus lourde à porter pour ceux qui sont dans le besoin.

Tous vos dons seront distribués aux inscrits des communes (20) limitrophes de BRÉVAL et de sa « grande banlieue ». Encore un **GRAND MERCI**, pour votre générosité sans faille.

NB : la prochaine collecte sera fin octobre.

PERMANENCES AVRIL ET MAI 2023

Pour les accueillis déjà inscrits :

De 11h à 12h les samedis suivants :
01/04 & 15/04 – 06/05 & 20/05

Pour les futurs accueillis,

appeler le 06 65 15 41 98 pour un 1^{er} contact.

Pour les dons :

(Alimentaires, vestimentaires, financiers et autres ...)

De 10h30 à 12h les samedis : 08/04 & 13/05

Le 9 avril, nous organisons une chasse aux œufs au profit des enfants qui bénéficient de l'aide, si de généreux donateurs veulent bien nous amener des chocolats de pâques afin de leur offrir, nous les acceptons volontiers.

À déposer le samedi 8 avril de 10h30 à 12h au Secours Catholique. Demander Isabelle.

01 34 78 03 25 ou 06 65 15 41 98

Isabelle, Responsable Secours Catholique.



L'ALGD va plutôt bien.

Les activités des différentes sections tournent bien.

Il reste encore de la place pour d'éventuelles inscriptions.

Les sections nouvelles : **Nirvana**, **Sophrologie** peuvent accueillir de nouvelles recrues, ne serait-ce que pour une séance de découverte.



Le cours de **dessin** ne désemplit pas et fonctionne dans la rigueur et la bonne humeur.

Les cours de **guitare** et **piano** s'enchaînent et nous promettent une belle audition le 17 juin 2023.

Ilana, notre professeur de **danse** et ses élèves se préparent pour le **GALA du 24 et 25 juin**. Quelques photos l'attestent !

À cette occasion nous ferons appel aux parents qui souhaitent nous rejoindre ponctuellement, pour l'installation de la salle : montage, démontage et le rangement ; pour la surveillance et l'habillage des enfants. Proposez votre aide à Ilana ou à Claudine qui est la coordonatrice de la danse.



Prochainement, peut-être un cours de **batterie** pourrait s'ajouter aux activités proposées par l'ALGD : Appeler au **06 78 30 14 16** (n'hésitez pas à laisser un message) si vous êtes intéressés.

Notre si vénérable « **1000 club** » est fatigué, sa consommation énergétique devrait être améliorée : affaire à suivre ! Monsieur Lannou, adjoint à la mairie de Bréval a pris en charge le problème. **Merci à lui.**

« Transmettre la culture est le plus vieux métier du monde. »

Bon début de printemps !

Didier Hallépée



Cette année, venez nombreux au Carnaval des écoles de Bréval/Neauphlette ! Le thème des déguisements est libre, nous comptons sur vous afin de mettre de la couleur dans nos rues. Rendez-vous le **21 avril 2023 à 13h30** afin d'aider à habiller et à encadrer nos chers enfants.

À vos déguisements !



Organisé par le Collectif des Parents d'Élèves de Bréval - Neauphlette



Venez déguisés avec vos enfants !

Vendredi 21 avril 2023

rassemblement à 13h30 devant les écoles

Nous demandons au parents de participer au goûter qui sera proposé aux enfants, en apportant des gâteaux et/ou des boissons.
Nous comptons sur vous !

Pour les parents qui souhaitent participer à l'événement, merci de vous inscrire via le bulletin donné à votre enfant.

Pour plus d'information : cpe.breval.neauphlette@gmail.com



Tel Est Ton Gène

En ce début d'année 2023, l'équipe de « tel est ton gène » ne lâche rien et continue de se mobiliser pour accélérer encore la recherche et combattre des maladies.

Venez nombreux !

LE LOTO DE LA PENTECÔTE

Organisé par TEL EST TON GENE au profit du TÉLÉTHON

DIMANCHE 28 MAI 2023
À LA SALLE DES FÊTES DE BRÉVAL

DÉBUT DU LOTO À 20H
OUVERTURE DES PORTES DÈS 18H45

NOMBREUX LOTS A GAGNER !

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



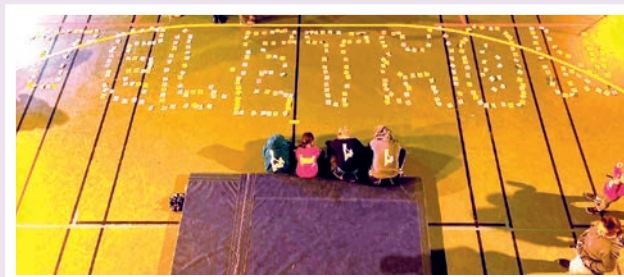
Au BSL Escalade, belle transition 2022-2023.

C'est avec un grand plaisir que le BSL Escalade a participé au Téléthon 2022, aux côtés de l'AS Escalade du collège des Nénuphars. C'est plus de 100 participants qui se sont essayés à l'ascension du mur. À chaque sommet de voie, un Post-It était décroché ; Résultat en photo !

Un grand merci à tous pour votre contribution à la recherche médicale.

La fin de l'année 2022 a aussi été marquée par la venue du Père Noël lors de la dernière séance de grimpe enfants-parents. Il nous a offert une belle surprise en effectuant une descente en rappel depuis le haut du mur, devant les yeux ébahis des enfants et le plaisir des parents, superbe ambiance !

Début d'année 2023, tous les membres présents se sont donnés à fond en quête de sensations et ils ont tous été récompensés par une dégustation de galettes des rois.



Nous avons également réalisé une sortie **DANS LA PLUS GRANDE SALLE D'ESCALADE INDOOR DE FRANCE ET DU MONDE À AUBERVILLIERS, superbe !!!**

Les grimpeurs et grimpeuses se sont régalés !

D'autres sorties sont prévues.

Que les murs se préparent, le BSL Escalade arrive !



TENNIS CLUB de BRÉVAL

**Les compétitions Interclubs
reprennent pour toutes nos équipes.**

Nous avons 4 équipes jeunes, 1 équipe sénior femmes, 4 équipes senior hommes ; une équipe femmes senior + 35 ans, 1 équipe senior hommes + 35 ans et 1 équipe hommes senior + 45 ans. D'autres joutes sont à venir comme le tournoi jeune, l'open de Bréval.

La construction du nouveau court couvert et du nouveau club house avance bien comme vous l'avez sûrement remarqué. Des groupes de travail au sein du bureau ont été créés afin de réfléchir aux moyens de réaliser des économies d'énergie. (*limiter l'allumage de l'éclairage, programmer l'extinction des lumières extérieures ...*).

Comme depuis plusieurs années maintenant, le Club organise un Double surprise le samedi 15 avril à 10h, ouvert à tous ; un tirage aura lieu sur place pour définir les équipes et du matériel sera à disposition pour ceux qui n'en n'ont pas. À cette occasion, le club offrira un barbecue pour le déjeuner !

En attendant de vous rencontrer autour d'un de nos événements, nous continuons de vous accueillir au club house tous les dimanches de 10h30 à 12h.

À très vite sur les courts !



TENNIS **OUVERT À TOUS**

DOUBLE SURPRISE

LE SAMEDI 15 AVRIL 2023
à partir de 10H

Tirage au sort sur place des équipes.
Matériel à disposition si besoin.

BARBECUE OFFERT PAR LE TENNIS CLUB LE MIDI

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !



Fédération Nationale
Sport en Milieu Rural

Gymnastique Marche Nordique



**Le Printemps
est arrivé !**

**Vous avez envie de vous bouger ?
De vous ressourcer ? De prendre ou de reprendre
de bonnes habitudes sportives ?**

Notre section de Gym/Marche Nordique est là pour vous accueillir !

Nos activités de gymnastique se déroulent dans une belle salle au Stade de Bréval au 1^{er} étage. Vous pourrez y pratiquer de la gym tonic, du Pilate ou de la gym plus douce selon vos envies.

Elisabeth et Hayette, nos professeures accueillantes et professionnelles, seront à votre écoute et vous guideront dans vos choix !

Un cours à l'essai vous est offert ! Nous vous demandons d'apporter votre tapis personnel ainsi que d'avoir un masque avec vous au cas où.

Les principales restrictions Covid ont été pour la plupart levées, mais soyons et restons prudents !

Les enfants ont aussi une part importante dans notre section, des activités ludiques et variées sauront les satisfaire. Pour eux nous avons été amenés à reorganiser nos cours selon les tranches d'âge.

Hayette qui s'occupe des enfants leur fait pratiquer différents et nouveaux agrès chaque trimestre.



La Marche Nordique animée par Laurence saura vous faire apprécier notre belle nature brévaloise. Hors des sentiers battus, vous pourrez redécouvrir le bonheur de la marche aux détours de chemins printaniers au seul bruit des chants d'oiseaux. De quoi vous ressourcer après une semaine de travail ou simplement le plaisir d'être ensemble en plein air !



Pour toute information

Le Bureau :

Responsable **Dany Delhors 06 22 71 18 14**

Secrétaire **Murielle Belland 06 10 15 76 88**

Trésorière **Elisabeth Leizer 06 76 10 62 12**

Notre adresse mail : bslgymmn@gmail.com

L'American Classic Days est de retour pour la 4^e édition!

Les 13 et 14 mai 2023 au parc de la mairie!

Entrée gratuite!

Venez rencontrez l'unique ONG de Bikers qui œuvre quotidiennement en faveur des plus défavorisés de notre pays. Nous vous réservons un programme de folie!

- ★ Parade d'ouverture
- ★ Concert rock cover
 - Mister Jack
 - Tony Marlow et Alicia F
 - Dusty Bears
 - Grizzly

- ★ DJ Funk années 80 et années 2000
- ★ Soirée disco
- ★ Plus de 50 stands vintage, Kushum, Vêtement, cuire, Préparateur moto et concession
- ★ Stand de bien-être, coiffeur, tatoueur!
- ★ Food truck du terroir
- ★ Food truck américain/canadien
- ★ Stand de coquillages et crustacés

- ★ Concours de bras de fer pour les moins costauds
- ★ Show Car and Bike
- ★ Rodéo mécanique et jeux pour les enfants
- ★ RUN MOTO (14, mais 2024) monter avec un ou une motard(e), on vous prête le casque!



PARC DE LA
MAIRIE DE BRÉVAL (78)
Entrée Gratuite

AMERICAN Classic Days

- MUSIC LIVE DJ
- CONCERTS ROCK
- STANDS VINTAGES
- RUN MOTOS
- SHOW BIKE
- SHOW CAR



CONTACT EXPOSANT:
06.80.98.44.74

VILLE de
Breval

ILLUSTRATION & LAYOUT: DENIS GRRR/2022